



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le mercredi 16 octobre 2024 à 19 h 30 au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Sont présents :

Madame Helen Morrison, conseillère	District 3
Monsieur Louis Dupuis, conseiller	District 4
Madame Caroline Desrosiers, conseillère	District 5

Sont absents :

Monsieur John Dalzell, conseiller	District 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller	District 2
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller	District 6

Formant quorum sous la présidence de madame Catherine Hamé, mairesse.

Est également présente madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière.

À 19 h 30, la mairesse déclare la séance ouverte.

8330-10-24 2.0

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE
d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

- 1.0 Ouverture de l'assemblée**
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour**
- 3.0 Suivi des questions posées à la dernière assemblée**
- 4.0 Adoption du procès-verbal**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024
- 5.0 Finances, Administration et Greffe**
 - 5.1 Journal des factures payées et des factures à payer
 - 5.2 Dépôt du rapport des dépenses au 30 septembre 2024
 - 5.3 Dépôt du rapport des états comparatifs au 31 août 2024
 - 5.4 Dépôt de la reddition de comptes pour le projet pilote de baignade en nature au Lac Loïselle
 - 5.5 Entérinement de l'octroi de mandat – Dotation pour le poste de directeur général adjoint (DGA), coordonnateur au greffe
 - 5.6 Servitude relative à l'entretien d'écoulement des eaux entre les lots 1 919 218 et 1 919 219
 - 5.7 Servitude de passage, d'aménagement et d'entretien - Impasse sur le chemin des Cocotiers
 - 5.8 Octroi de contrat – Approvisionnement et livraison d'abrasifs de type AB-10 pour la saison hivernale 2024 - 2025
 - 5.9 Octroi de contrat – Approvisionnement et livraison de sable pour la saison hivernale 2024 - 2025
 - 5.10 Entente promoteur - Chemin des Rossignols



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 16 octobre 2024

6.0 Travaux publics et voirie

- 6.1 Dépôt du procès-verbal des rencontres du comité de voirie du 6 et du 20 septembre 2024
- 6.2 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 605-2024 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réalisation de travaux routiers à divers endroits dans la Municipalité
- 6.3 Demande numéro RNU67627 au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2021-2025, volet redressement et sécurisation, pour le chemin des Pinsons

7.0 Loisirs, culture et vie communautaire – Sans objet

8.0 Urbanisme

- 8.1 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité de réglementation du 4 octobre 2024
- 8.2 Adoption du deuxième projet du règlement numéro 1010-1-2024 modifiant le règlement 1010 concernant les usages conditionnels afin de préciser les documents requis ainsi que de modifier les champs d'applications spécifiques pour les demandes d'hébergement
- 8.3 Adoption du règlement numéro 1001-45-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser certaines obligations concernant les murs de soutènement
- 8.4 Adoption du règlement numéro 1004-14-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004 afin d'exiger un permis pour la construction d'un mur de soutènement et prescrire les documents requis au soutien de la demande

9.0 Sécurité publique et incendie – Sans objet

10.0 Environnement

- 10.1 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif en environnement tenue le 23 septembre 2024

11.0 Divers

12.0 Correspondance

13.0 Période de questions

14.0 Levée de la séance

POUR :

Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

3.0 Suivi des questions posées à la dernière assemblée

Madame la mairesse fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée.

4.0 Adoption du procès-verbal

8331-10-24

- 4.1 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 16 octobre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024.

POUR :

Madame Catherine Hamé, mairesse
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

**SEULS LES CONSEILLERS PRÉSENTS À LA SÉANCE VISÉE PAR
CETTE RÉOLUTION VOTENT.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

5.0 FINANCES, ADMINISTRATION ET GREFFE

8332-10-24

5.1 Journal des factures payées et des factures à payer

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'accepter la liste des factures payées au 30 septembre 2024 pour un montant de 272 131,07 \$.

Chèques numéros : 20952, 20979, 20980, 20981 à 20984 et 20986 ;
Dépôts directs numéros : 2149 à 2154, 2155 à 2160 et 2161 ;
Prélèvements bancaires numéros : 3032 à 3048, 3050 et 3051 à 3058.

D'accepter la liste des factures à payer au 30 septembre 2024 pour un montant de 1 413 878,61 \$.

Chèques numéros : 20987 à 21011 ;
Dépôts directs numéros : 2162 à 2218.

POUR :

Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA
MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.**

8333-10-24

5.2 Dépôt du rapport de dépenses au 30 septembre 2024

Louis Dupuis, conseiller dépose au conseil le rapport des dépenses au 30 septembre 2024.

8334-10-24

5.3 Dépôt du rapport des états comparatifs au 31 août 2024

Helen Morrison, conseillère dépose au conseil les états comparatifs au 31 août 2024, tel que le prévoit l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

8335-10-24

5.4 Dépôt de la reddition de comptes pour le projet pilote de baignade en nature au Lac Loïselle

Helen Morrison, conseillère dépose au conseil la reddition de comptes pour le projet pilote de baignade en nature au Lac Loïselle.

8336-10-24

5.5 Entérinement de l'octroi de mandat – Dotation pour le poste de directeur général adjoint (DGA), coordonnateur au greffe

ATTENDU le départ à la retraite du DGA, coordonnateur au greffe prévu pour le 31 décembre prochain ;



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 16 octobre 2024

ATTENDU l'importance de ce poste et la nécessité de le combler rapidement.

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE

D'entériner l'octroi du mandat pour la dotation du poste de DGA, coordonnateur au greffe à la firme Go RH pour la somme de 9 800 \$.

POUR :

Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

La somme sera imputée au poste budgétaire 02-19000-411.

8337-10-24

5.6

Servitude relative d'écoulement des eaux entre les lots 1 919 218 et 1 919 219

ATTENDU la présence d'un ponceau et d'aménagement vers le lac entre les lots 1 919 219 et 1 919 218 au cadastre du Québec pour permettre l'écoulement de l'eau depuis le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs ;

ATTENDU QUE ces aménagements ont été installé par la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs ;

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à l'entretien de ces aménagements en attendant la mise en place d'un mode de drainage plus efficace ;

ATTENDU les discussions avec les propriétaires.

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

De signer une servitude réelle d'écoulement des eaux sur une partie des lots 1 919 218 et 1 919 219 du cadastre du Québec en faveur de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs afin d'entretenir les aménagements et d'effectuer des travaux pour en améliorer leur performance ;

De mandater Me Françoise Major, notaire à préparer tous les documents nécessaires pour réaliser la présente ;

Que madame Catherine Hamé, mairesse et madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière soient autorisées à signer tous les documents nécessaires pour réaliser la présente.

POUR :

Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

Les sommes seront imputées au poste budgétaire 02-1900-142.

8338-10-24

5.7

Servitude de passage, d'aménagement et d'entretien - Impasse sur le chemin des Cocotiers

ATTENDU QUE le chemin des Cocotiers (lot 1 922 265) se termine par une impasse ;



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 16 octobre 2024

ATTENDU la nécessité de permettre aux véhicules d'entretien hivernal de virer ;

ATTENDU les discussions avec le propriétaire du lot 1 921 227 au cadastre du Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE

De permettre un rond de virage pour les véhicules, de signer une servitude réelle de passage, d'aménagement et d'entretien sur une partie du lot 1 921 227 au cadastre du Québec, d'une superficie de 260.7 m², contiguë à la fin du chemin des Cocotiers, en faveur de la Municipalité ;

D'octroyer une indemnité de 11 740 \$ au propriétaire du lot 1 921 227 ;

De mandater Me Françoise Major, notaire afin de réaliser les présentes, aux frais de la Municipalité ;

Que madame Catherine Hamé, mairesse et madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière soient autorisées à signer tous les documents nécessaires pour réaliser la présente.

POUR :

Madame Helen Morrison, conseillère

Monsieur Louis Dupuis, conseiller

Madame Caroline Desrosiers, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

Les sommes seront imputées au poste budgétaire 02-1900-142.

8339-10-24

5.8

Octroi de contrat – Approvisionnement et livraison d'abrasifs de type AB-10 pour la saison hivernale 2024 - 2025

ATTENDU l'entretien de nos chemins en période hivernale requiert l'approvisionnement en abrasifs ;

ATTENDU QUE notre contrat avec la firme des saisons hivernales précédentes est arrivé à terme ;

ATTENDU QU'une demande de prix pour l'approvisionnement et la livraison de 3 700 tonnes d'abrasifs de type AB-10, en deux livraisons distinctes, a été transmise à deux (2) firmes le 23 septembre 2024 ;

ATTENDU la réception d'une seule soumission ;

ATTENDU QUE le besoin réel, suite à une validation de nos réserves, est de 3 300 tonnes soit 400 tonnes de moins.

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE

D'octroyer le contrat pour l'approvisionnement et la livraison de 3 300 tonnes d'abrasifs de type AB-10, en deux livraisons distinctes, à la firme Carrières Laurentiennes, Div. Carrières Uni-Jac inc. pour la saison hivernale 2024-2025 au coût de 93 674,73 \$ taxes incluses.

POUR :

Madame Helen Morrison, conseillère

Monsieur Louis Dupuis, conseiller

Madame Caroline Desrosiers, conseillère



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 16 octobre 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

La somme sera imputée au poste budgétaire 02-33000-620.

8340-10-24

5.9

Octroi de contrat – Approvisionnement et livraison de sable pour la saison hivernale 2024 - 2025

ATTENDU QUE l'entretien de nos chemins en période hivernale requiert l'approvisionnement en sable ;

ATTENDU QUE notre contrat avec la firme des saisons hivernales précédentes est arrivé à terme ;

ATTENDU QU'une demande de prix pour l'approvisionnement et la livraison de 2 500 tonnes de sable, en deux livraisons distinctes, a été transmise à deux (2) firmes le 23 septembre 2024 ;

ATTENDU la réception des deux (2) soumissions suivantes :

ENTREPRISES	PRIX TOTAL
Excavation R.B. Gauthier inc.	58 949,98 \$
Groupe Miller	94 733,08 \$

ATTENDU QUE le besoin réel, suite à une validation de nos réserves, est de 3 300 tonnes soit 800 tonnes de plus.

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'octroyer le contrat pour l'approvisionnement et la livraison de 3 300 tonnes de sable, en deux livraisons distinctes, à la firme Excavation R.B. Gauthier Inc. pour la saison hivernale 2024-2025 au coût de 76 352,60 \$ taxes incluses.

POUR :

Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

La somme sera imputée au poste budgétaire 02-33000-622.

8341-10-24

5.10

Entente promoteur - Chemin des Rossignols

ATTENDU l'entente promoteur signée le 4 mars 2022 avec la compagnie 9254-2257 Québec Inc. ;

ATTENDU la résolution 7941-09-2023 permettant une libération provisoire de la garantie d'exécution aux termes de la convention ;

ATTENDU la mise à jour de conformité de l'ingénieur qui sera transmise à la directrice générale ;

ATTENDU la réception de la confirmation de paiement de chacun des fournisseurs au projet ;

ATTENDU le constat que des preuves satisfaisantes ont été prises avec la Société Canadienne des postes ;



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 16 octobre 2024

ATTENDU la cession du promoteur de tous les droits qu'il possède dans les plans et devis préparés à cette entente ;

ATTENDU la réception des plans scellés de l'arpenteur-géomètre ;

ATTENDU le projet de servitude d'utilité publique pour l'établissement de servitude d'écoulement des eaux, de drainage, de pose et maintien de remblai/déblai ;

ATTENDU le projet de cession des lots.

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

De procéder à l'acceptation finale des travaux, compte tenu de la recommandation finale de l'ingénieur, Équipe Laurence et des tests de laboratoire concluant ;

D'autoriser la cession des lots 6 301 357 et 6 463 258 (chemin des Rossignols) par la compagnie 9254-2257 Québec Inc., sous réserve de l'acceptation finale concluante des travaux ;

De signer une servitude pour l'établissement de servitude d'écoulement des eaux, de drainage, de pose et maintien de remblai/déblai ;

Que madame Catherine Hamé, mairesse et madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière soient autorisées à signer tous les documents pour réaliser les présentes et conclure l'entente promoteur.

POUR :

Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

La somme sera imputée au poste budgétaire 02-19000-412.

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

8342-10-24

6.1

Dépôt du procès-verbal des rencontres du comité de voirie du 6 et du 20 septembre 2024

Louis Dupuis, conseiller dépose au conseil le procès-verbal de la rencontre du comité de voirie du 6 et du 20 septembre 2024.

8343-10-24

6.2

Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 605-2024 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réalisation de travaux routiers à divers endroits dans la Municipalité

Louis Dupuis, conseiller donne l'avis de motion du projet de règlement numéro 605-2024 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réalisation de travaux routiers à divers endroits dans la Municipalité ;

Louis Dupuis, conseiller dépose le projet de règlement numéro 605-2024 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réalisation de travaux routiers à divers endroits dans la Municipalité.



No de résolution
ou annotation

8344-10-24

Séance ordinaire du 16 octobre 2024

6.3

Demande numéro RNU67627 au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2021-2025, volet redressement et sécurisation, pour le chemin des Pinsons

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des chemins sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière ;

ATTENDU la résolution 8322-09-24 ;

ATTENDU la demande du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) d'ajuster notre demande d'aide financière au PAVL ;

ATTENDU QUE le PAVL vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

Options	Décision
L'estimation détaillée du coût des travaux	X
L'offre de services détaillant les coûts (gré à gré)	
Le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres)	

ATTENDU QUE la chargée de projet pour la Municipalité, madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière représente cette dernière auprès du MTMD dans ce dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

Que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec le MTMD.

POUR :

Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 16 octobre 2024

7.0 **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE – SANS OBJET**

8.0 **URBANISME**

8345-10-24

8.1

Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité de réglementation du 4 octobre 2024

Caroline Desrosiers, conseillère dépose au conseil le procès-verbal de la rencontre du comité de réglementation du 4 octobre 2024.

8346-10-24

8.2

Adoption du deuxième projet du règlement numéro 1010-1-2024 modifiant le règlement 1010 concernant les usages conditionnels afin de préciser les documents requis ainsi que de modifier les champs d'applications spécifiques pour les demandes d'hébergement

ATTENDU l'avis de motion et le dépôt d'un premier projet de règlement du règlement numéro 1010-1-2024 modifiant le règlement 1010 concernant les usages conditionnels afin de préciser les documents requis ainsi que de modifier les champs d'applications spécifiques pour les demandes d'hébergement à la séance ordinaire du 19 août 2024 ;

ATTENDU la tenue d'une assemblée de consultation publique le 4 septembre 2024 aux termes d'un avis public publié le 23 août 2024 sur le site Internet de la Municipalité et le 28 août dans le journal.

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE

D'adopter le deuxième projet du règlement numéro 1010-1-2024 modifiant le règlement 1010 concernant les usages conditionnels afin de préciser les documents requis ainsi que de modifier les champs d'applications spécifiques pour les demandes d'hébergement.

POUR :

Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.

8347-10-24

8.3

Adoption du règlement numéro 1001-45-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser certaines obligations concernant les murs de soutènement

ATTENDU l'avis de motion déposé à la séance ordinaire du 19 août 2024 ;

ATTENDU l'adoption du premier projet de règlement à la séance ordinaire du 19 août 2024 ;

ATTENDU QU'une consultation publique sur le projet a eu lieu le 4 septembre 2024 à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE

D'adopter le règlement numéro 1001-45-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser certaines obligations concernant les murs de soutènement.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 16 octobre 2024

POUR :

Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA
MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.**

8348-10-24

8.4

**Adoption du règlement numéro 1004-14-2024 modifiant le règlement
sur les permis et certificats numéro 1004 afin d'exiger un permis pour
la construction d'un mur de soutènement et prescrire les documents
requis au soutien de la demande**

ATTENDU l'avis de motion et le dépôt du projet de règlement numéro 1004-14-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004 afin d'exiger un permis pour la construction d'un mur de soutènement et prescrire les documents requis au soutien de la demande lors de la séance ordinaire du 19 août 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'adopter le règlement numéro 1004-14-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004 afin d'exiger un permis pour la construction d'un mur de soutènement et prescrire les documents requis au soutien de la demande.

POUR :

Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS SAUF LA
MAIRESSE QUI S'ABSTIENT DE VOTER.**

9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE – SANS OBJET

10.0 ENVIRONNEMENT

8349-10-24

10.1

**Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif en
environnement tenue le 23 septembre 2024**

Helen Morrison, conseillère dépose le procès-verbal de la séance du comité consultatif en environnement tenue le 23 septembre 2024.

11.0 DIVERS

12.0 CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée au conseil.

13.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20 h 32 et se termine à 21 h 35.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 16 octobre 2024

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Caroline Desrosiers, conseillère propose la levée de la séance.

Catherine Hamé
Mairesse

Anne-Claire Robert
Directrice générale,
Greffière-trésorière

Je, Catherine Hamé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



No de résolution
ou annotation